



JOURNAL N° 430
Réunion du lundi 06/09/2021

www.residencedubief.com

Nom & prénom	Fonction	Pointage/ Pouvoir	Approbation PV	Nom & prénom	Fonction	Pointage/ Pouvoir	Approbation PV
PASTEAU Laurent	Président	Présent		FRANCART Jean-Luc	Vice-président	Présent	
BOUCARD Philippe	Secrétaire adjoint	Présent		DE VRIES Pascal	Conseil	ABS / Jacqueline P.	
VASSEUR Claudine	Trésorière Générale	Présente		NOZIERES Mireille	Conseil	Présente	
COUDRAIN Christophe	Secrétaire Général	Présent		PELOUAS Jacqueline	Conseil	Présente	
GUIMONET Fadila	Trésorière adjointe	Présente		SIGUIER Paul	Conseil	ABS/ Ph Boucard	
LANGLOIS Céline	Conseil	ABS		IMBERT E./ SANCHEZ O.	Auditeurs	Présents	
DANEL Aurore	Auditeur	ABS		Adrien / Noémi XXX	Auditeurs	ABS	
Audrey MONTES	Auditrice	Présente		Ph. Nozières	Invité		

Début de séance à 18h 30 (réunion en extérieur)

1. Election du Président de Séance

Président de Séance : Laurent Pasteau.

2. Préambule

Départ de Aurore (auditrice non élue) du conseil

3. Approbation des PV

Les PV 429 et PV 429Bis sont approuvés et seront collés dans le cahier par Jacqueline (approbation séance)

4. Situation des comptes

a) Recouvrement des charges

Avance	160	€
Retard	240	€

b) Recettes et dépenses

	Recettes	Dépenses hors provisions	Dépenses sur Provisions	Dépenses Totales
Mois : Juin- 2021	7 000€	2 646.71 €	4 300 €	6 946.71 €
Mois :Juillet 2021	7 600 €	6 045.55 €	0 €	6 045.55 €
Mois : Août 2021	7 120 €	3 660.05 €	0 €	3 660.05 €
En cours : Août 2021	57 680 €	43 754.75 €	4 300 €	48 054.75 €

Dépenses du mois les plus significatives

*Dépenses significatives = peinture du transfo 4300 € – Sté Samat, + 2144.11 € rattrapage de cotisations SMA pour 2019 à 2021 + 952,26 € pour des produits d'entretiens auprès de la société Soditec et 300 € d'huissier

Nous avons convenu que le bilan des dépenses sur provisions sont conformes à ce qui avait été initialement prévu. Les travaux étant clos, il est donc décidé de retirer prochainement la colonne dans le tableau ci-dessus. Pour rappel, les dépenses pour provisions avaient été définies pour les travaux liés au nouveau local de l'ASRLB (local du jardinier/local ASLRB).

5. Dossier : Travaux non conformes au cahier des charges de la résidence réalisés par un résident.

Ce point a été longuement discuté lors de ce conseil afin de faire un bilan de situation et de voir/discuter des suites à donner. Cette situation est suffisamment sérieuse et conséquente pour l'ASRLB et ce point sera une nouvelle fois abordée lors du prochain conseil.

6. Compte-rendu des responsables de commission

(Responsable en premier suivi des personnes présentes dans la commission)

a) Espaces Verts (P. Boucard, M. Nozières, C. Vasseur, P. Siguier, E. Imbert)

Sébastien, notre jardinier a eu 2 accidents de travail et 2 arrêts maladie durant la période estivale. Ceux-ci correspondent à deux accidents de travail :

- Contact avec chenilles processionnaires présentes dans la résidence.
- Accident de taille haie. Ce dernier, suite à un malaise, lui a entaillé le bras. Il a été emmené au urgence pour la pose de 4 points de sutures. Sébastien a un arrêt de travail de 10 jours.

Durant cette période, le tracteur est tombé en panne de frein. Il n'est donc pas utilisable actuellement. Il est donc décidé de recourir à une prestation auprès de la société Denoux afin de remettre notre résidence comme elle se doit d'être. Les travaux porteront sur la taille des haies, des rosiers et des haies de Pierra Canta (Sq D'Indy).

La tonte des pelouses va être annoncée en avance auprès des résidents (affichage et/ou rubalise sur le terrain de l'ASLRB) afin de d'éviter de gêner avec les voitures la tonte des espaces verts (sécurité des véhicules et du jardinier).

b) Aménagements Travaux (J-L Francart, P. Boucard, C. Vasseur, C. Coudrain)

La question majeure porte sur l'accès au container avec la future présence de la cabane de jardin. Une dalle a déjà été réalisée et celle-ci empêche désormais, l'accès aisé au container avec le tracteur et sa remorque et doit être fait sans tarder. → Fermeture à réaliser.

c) Rétrocession Voiries & Urbanisme (C. Coudrain, J-L Francart)

Des contacts ont été pris entre le cabinet de notaires et l'ASLRB afin de connaître l'état d'avancement. Une notaire (nouvelle sur le dossier) a envoyé un mail début août afin de nous informer que celui-ci était prévu d'être signé courant Septembre. Sur cette information, la notaire a été recontacté tout début septembre. Les écritures seraient faites et le dossier est en cours de lecture. Au regard des échanges, une signature en Septembre est hypothétique mais une signature avant la fin de cette année est réaliste. La mairie, cliente du notaire, a également été relancé.

Concernant les plaques de rues de la résidence, le devis a été accepté par la mairie et donc celles-ci devraient être en commande à date.

d) Journal (C. Coudrain, Bureau ASLRB)

RAS.

e) Informatiques/TV (L. Pasteau, J-L. Francart, M. Nozières)

Problème de réception TV chez un résident Square Erik Satie. Les plans ont été récupérés afin de connaître la distribution. La ligne de résidents en question n'était pas affectée. Le problème de l'antenne TV est donc propre à cette résidence.

f) Fibre Optique (L. Pasteau, Ph. Boucard, J-L. Francart, C. Coudrain)

RAS. Cependant, dans la mesure du possible, il faut relancer les différents dossiers en cours ou pseudo clos à propos des plaques/couvercles des trappes de fibres optiques. La ville a décidé de faire des passages de fibre optique additionnelle dans la résidence. Ceux-ci n'étant pas nécessaires et compte-tenu que l'ASLRB n'a pas été prévenue, les travaux ont été stoppés à notre demande.

g) Animations (Pascal De Vries, P. Siguier, C. Vasseur, F. Guimonet, Sanchez O.)

La fête des voisins était initialement programmée le vendredi 24 septembre 2021 puis annulée.

La prochaine assemblée générale aura lieu le **samedi 19 mars 2022 de 13h à 19h** (la salle est réservée)

La fête des 50 ans du Bief. → non discuté - On traitera ce point lors du prochain conseil.

7. Questions et informations diverses

Il est de plus en plus fréquent de voir des problèmes de stationnements de voitures (mauvais stationnement, voire des piles de voitures) qui rendent difficiles voire empêchent le passage. Il y a des parkings qui d'ailleurs sont monopolisés par des voitures ventouses ou des actions seront menées.

Il est demandé aux résidents dont la haie « déborde » sur le chemin de la fontaine des joncs de les tailler. Il devient difficile de passer sur ce chemin avec le tracteur. Dans le même principe, il est demandé à chacun de retirer les herbes folles devant les résidences.

Nous devons rappeler que les travaux bruyants, l'usage des tondeuses, etc. sont interdites les dimanches.

La remise à hauteur du terrain de pétanque : toujours d'actualité mais sujet non abordé lors de cette réunion.

Fin de séance : 21h30

Prochaine réunion conseil le 30/09/2021 à 18h30 (Proposition car non discuté & modalités à venir).